



Notice d'installation et d'utilisation
Poêles à bois EN 16510 / EASY CONTROL

F

Plaque signalétique :

Veillez lire attentivement ce mode d'emploi. Vous y trouverez des informations sur le fonctionnement et l'utilisation de ce poêle. De plus, en chauffant correctement, vous pouvez économiser du combustible et préserver l'environnement. La fiche technique et la fiche de caractéristiques techniques jointes font partie intégrante de ce mode d'emploi.

Légende des symboles :

AVERTISSEMENT



Les consignes les plus importantes sont signalées par la rubrique **AVERTISSEMENT**. Les consignes signalées par la rubrique **AVERTISSEMENT** indiquent un **risque sérieux d'endommagement de l'appareil de chauffage ou de blessure**.

REMARQUE



Les remarques accompagnées de la rubrique « **Remarque** » signalent un risque de détérioration de votre appareil de chauffage.

Remarque



Une remarque vous fournit des informations générales importantes pour l'utilisation de votre appareil de chauffage.



Veillez lire et respecter le mode d'emploi !

Table des matières

1. Paramètres indiqués sur la plaque signalétique ou technique	4
2. Remarques générales	5
3. Consignes de sécurité	5
3.1. <i>Consignes de sécurité pour les appareils RLA (dépendants de l'air ambiant)</i>	<i>5</i>
3.2. <i>Consignes de sécurité pour les appareils RLU (indépendants de l'air ambiant).....</i>	<i>6</i>
3.3. <i>Comment réagir en cas d'incendie de cheminée !</i>	<i>6</i>
4. Cheminée.....	6
4.1. <i>Conditions météorologiques</i>	<i>6</i>
4.2. <i>Tirage (pression de refoulement) de la cheminée à la puissance thermique nominale du poêle</i>	<i>6</i>
4.3. <i>Raccordement à la cheminée</i>	<i>7</i>
5. Installation.....	7
5.1. <i>Distances minimales par rapport aux éléments de construction inflammables</i>	<i>7</i>
5.2. <i>Alimentation en air de combustion</i>	<i>8</i>
5.3. <i>Raccordement à l'air (le cas échéant)</i>	<i>8</i>
6. Fonctionnement du poêle.....	9
6.1. <i>Combustibles adaptés.....</i>	<i>9</i>
6.2. <i>Combustibles non adaptés.....</i>	<i>9</i>
6.3. <i>Première mise en service</i>	<i>9</i>
6.4. <i>Allumage</i>	<i>10</i>
6.4.1. <i>Allumage avec le système de régulation d'air EASY-CONTROL.....</i>	<i>10</i>
6.4.2. <i>Allumage sans EASY-CONTROL.....</i>	<i>11</i>
6.5. <i>Ajouter du combustible.....</i>	<i>12</i>
6.5.1. <i>Poêles à bois avec EASY CONTROL.....</i>	<i>12</i>
6.5.2. <i>Poêles sans EASY CONTROL</i>	<i>12</i>
6.6. <i>Surchauffe</i>	<i>12</i>
6.7. <i>Vidage du cendrier.....</i>	<i>12</i>
7. Nettoyage et entretien	13
8. Pannes, causes	14
9. Garantie.....	15
10. Commandes de pièces de rechange/ Demandes d'intervention/ Réclamations	15
11. Instructions pour le démontage d'un appareil de chauffage en fin de vie	16

1. Paramètres indiqués sur la plaque signalétique ou la fiche technique, conformément à la norme EN 16510

Paramètres	Unité	Explication
P_{nom}	kW	Puissance thermique nominale
P_{part}	kW	Puissance thermique à charge partielle
P_{SHnom}	kW	Puissance nominale de chauffage
P_{SHpart}	kW	Puissance de chauffage à charge partielle
P_{Wnom}	kW	Puissance thermique nominale côté eau
P_{Wpart}	kW	Puissance thermique à charge partielle
CO_{nom} (13 % O_2)	mg/m ³	Émissions de CO à la puissance thermique nominale
CO_{part} (13 % O_2)	mg/m ³	Émissions de CO à la puissance thermique à charge partielle
NOx_{nom} (13 % O_2)	mg/m ³	Émissions de NOx à la puissance thermique nominale
NOx_{part} (13 % O_2)	mg/m ³	Émissions de NOx à la puissance thermique à charge partielle
OGC_{nom} (13 % O_2)	mg/m ³	Émissions d'hydrocarbures à la puissance thermique nominale
OGC_{part} (13 % O_2)	mg/m ³	Émissions d'hydrocarbures à la puissance thermique à charge partielle
PM_{nom} (13 % O_2)	mg/m ³	Émissions de particules à la puissance thermique nominale
PM_{part} (13 % O_2)	mg/m ³	Émissions de particules à la puissance thermique à charge partielle
η_{nom}	%	Rendement à la puissance thermique nominale
η_{part}	%	Rendement à la puissance thermique en charge partielle
p_{nom}	Pa	Pression de refoulement minimale à la puissance thermique nominale
p_{part}	Pa	Pression minimale de refoulement à la puissance thermique à charge partielle
T_{snom}	°C	Température à la sortie des gaz de combustion à la puissance thermique nominale
T_{spart}	°C	Température au niveau de la tubulure d'échappement pour une puissance thermique à charge partielle
p_w	bar	Pression de service maximale admissible de l'eau
d_R	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — à l'arrière
d_S	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — sur les côtés
d_C	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — de la face supérieure au plafond
d_P	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — de la face avant
d_F	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — à partir de la face avant dans la zone de rayonnement inférieure avant
d_L	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — à partir de la face avant dans la zone de rayonnement latérale avant
d_B	mm	Distances minimales par rapport aux matériaux inflammables — sous le sol
e_{lsb}	W	Consommation d'énergie électrique auxiliaire en mode veille
e_{lmax}	W	Consommation d'énergie électrique auxiliaire à la puissance thermique nominale
e_{lmin}	W	Consommation d'énergie électrique auxiliaire à la puissance thermique en charge partielle
W_{max}	W	Puissance électrique absorbée maximale
E, f	V, Hz	Tension d'alimentation, fréquence du réseau
 Veuillez lire et respecter le mode d'emploi !		

Remarque : la « fiche technique » contient tous les paramètres nécessaires à votre appareil ; la plaque signalétique en indique une partie.

2. Remarques générales

- Veuillez vérifier l'absence de dommages dus au transport lors du déballage de l'appareil. En cas de défauts, signalez-les immédiatement à votre revendeur !
Remarque : les plaques de déviation de tirage desserrées ou ayant glissé hors de leur ancrage, ou tout autre élément similaire, ne constituent pas des défauts (voir chapitre 6.3). La position correcte des déviations de tirage est indiquée dans la fiche technique de l'appareil, sur le schéma « Vue en coupe ».
- Les normes nationales et européennes, les prescriptions locales et celles relatives au droit de la construction, ainsi que le règlement régional de construction ou le règlement sur les installations de chauffage en vigueur doivent être respectés lors de l'installation, du raccordement et de la mise en service de l'appareil de chauffage.
- Le poêle décrit dans cette notice a été testé conformément à la norme DIN EN 16510, la porte du foyer devant toujours rester fermée en mode chauffage. La porte du foyer ne doit être ouverte que pour l'allumage, le rechargement en combustible, l'élimination des résidus de combustion et les travaux d'entretien !
- Le poêle-cheminée est un appareil de chauffage à combustion prolongée. Son aptitude à une utilisation en charge multiple est indiquée dans la fiche technique. Veuillez respecter les réglementations nationales !
- La surface d'installation de l'appareil doit présenter une capacité de charge suffisante. Dans le cas contraire, des mesures appropriées (par exemple, une dalle de répartition de charge) doivent être prises.
- Le poêle ne doit être installé que dans des pièces d'habitation sèches ! Son installation n'est pas autorisée dans les pièces sanitaires (par exemple, salle de bains, toilettes) ou dans d'autres pièces humides (par exemple, garages) !

3. Consignes de sécurité

- En cas d'alimentation en air extérieur (raccordement à l'air extérieur), veillez à ce que le raccordement des tuyaux soit correct et étanche à l'air (voir chapitre 5.3) !
- Sur les poêles équipés d'un raccordement à l'air extérieur, l'orifice d'arrivée d'air ne doit pas être obstrué ou fermé pendant le fonctionnement. Une grille de protection placée devant l'orifice d'arrivée d'air ne doit pas gêner l'entrée d'air. Il est interdit de le fermer !
- Pendant le fonctionnement, l'ouverture prévue pour l'air de combustion ne doit pas être fermée, étranglée, rétrécie, recouverte ou obstruée.
- Les éléments du poêle, en particulier les surfaces extérieures, deviennent très chauds pendant le chauffage ! Il convient donc de faire preuve d'une prudence appropriée ! L'utilisation du poêle doit donc se faire à l'aide du gant de protection contre la chaleur fourni.
Veuillez tenir compte d'un risque d'incendie potentiel à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de rayonnement thermique (voir également le chapitre 5.1 « Distances minimales par rapport aux éléments inflammables »). Les objets inflammables et sensibles à la chaleur ne doivent pas se trouver à l'intérieur des distances minimales indiquées !
- Sensibilisez les enfants à ces dangers et veillez à ce qu'ils restent à l'écart du foyer lorsque le chauffage est en marche.
- N'utilisez aucun liquide inflammable (par exemple : essence, huiles à lampe contenant de l'essence, pétrole, allume-barbecue, alcool à brûler, alcool éthylique) pour allumer ou raviver un feu dans le poêle. Tous ces liquides doivent être tenus à l'écart du poêle lorsqu'il est en service !
- Pour une mise hors service en toute sécurité en cas de dysfonctionnement (par exemple, surchauffe, feu de cheminée), fermez tous les régulateurs d'air ! La porte du foyer doit rester fermée !
- Respectez les autres consignes de sécurité relatives aux modes de fonctionnement « RLA » (dépendant de l'air ambiant) ou « avec RLU » (indépendant de l'air ambiant). Lorsque le poêle fonctionne en mode « avec RLU », l'air de combustion est acheminé vers le poêle par des conduits ou des gaines.

3.1. Consignes de sécurité avec RLA (dépendant de l'air ambiant)

- Si l'air de combustion provient de la pièce d'habitation, il faut dans tous les cas garantir un apport suffisant en air frais.
- Les systèmes d'aspiration d'air, tels que les systèmes de ventilation, les hottes aspirantes, les sèche-linge à évacuation d'air, etc., ou d'autres foyers ne doivent pas perturber l'alimentation en air du poêle.

AVERTISSEMENT



Le poêle ne doit pas être mis en service lorsque des systèmes de ventilation et d'aération contrôlés sont en fonctionnement dans le logement !

3.2. Consignes de sécurité pour les modèles RLU (indépendants de l'air ambiant)

- Si le conduit d'arrivée d'air est étanche (ce qui rend impossible l'utilisation partagée de la cheminée), le poêle correspond aux modèles FC41x (pour système LAS) et FC51C, conformément aux principes d'homologation des foyers indépendants de l'air ambiant pour combustibles solides de l'Institut allemand de la technique du bâtiment (DIBt) ainsi qu'à la norme DIN 18897-1.
- En combinaison avec des installations de ventilation (systèmes de ventilation contrôlée, hottes aspirantes dans les cuisines, ventilateurs d'extraction, etc.), c'est l'article 4 du règlement allemand sur les installations de combustion (FeuVo) qui s'applique en Allemagne.

3.3. Comportement à adopter en cas d'incendie de cheminée !

- L'utilisation d'un combustible inadapté ou trop humide peut entraîner un feu de cheminée en raison des dépôts présents dans la cheminée.

Comportement à adopter :

- Fermez immédiatement toutes les ouvertures d'aération du poêle.
- Prévenez les pompiers et le ramoneur.
- Assurez-vous que les orifices de nettoyage sont accessibles.
- Une fois la cheminée complètement consumée, faites-la inspecter par un professionnel afin de détecter d'éventuelles fissures ou fuites.
- Déterminez la cause de l'incendie de cheminée.

4. Cheminée

- La classe de résistance à la combustion de la suie de la cheminée doit être au moins égale à la classe T400 ! Respectez à cet égard les réglementations nationales en matière d'installation et de construction !
- En ce qui concerne le choix d'une cheminée adaptée, veuillez vous référer aux normes EN 15287-1:2007+A1:2010, EN 15287-2:2008 et EN 13384-1:2015+A1:2019. Le bon fonctionnement de la cheminée, conformément à la norme EN 13384-2:2015+A1:2019, doit être vérifié en fonction de la situation particulière sur place. Veuillez contacter votre ramoneur attitré à cet effet.

4.1. Conditions météorologiques

Pour garantir un fonctionnement sûr de l'appareil de chauffage, il faut veiller à ce que la cheminée puisse générer le tirage nécessaire. Ce point doit être particulièrement pris en compte pendant les périodes de transition (par exemple, l'automne ou le printemps) ou en cas de mauvaises conditions météorologiques (par exemple, vent fort, brouillard, etc.).

4.2. Tirage (pression de refoulement) de la cheminée à la puissance thermique nominale du poêle

AVERTISSEMENT



Avant toute installation, il est impératif de procéder à un calcul de la cheminée conformément à la norme !

Tirage minimal :	11-12 Pa	Si le tirage minimal n'est pas atteint, le bon fonctionnement du foyer n'est pas garanti.
		 Remarque : En cas de tirage insuffisant, nous recommandons de raccorder le poêle à l'aide d'un tuyau vertical d'au moins 1 m de long.
Tirage maximal :	20 Pa	En cas de dépassement du tirage maximal autorisé, la consommation de combustible, la température de la chambre de combustion et, par conséquent, la puissance thermique produite augmentent.
		 Remarque : Il existe un risque de surchauffe et donc de sollicitation excessive des composants. En cas de tirage trop élevé, nous recommandons l'installation d'un régulateur ou d'un limiteur de tirage.

4.3. Raccordement à la cheminée

- Le conduit de fumée doit être solidement fixé sur la tubulure d'évacuation des gaz de combustion.
- Le conduit de fumée ne doit pas être posé en pente vers la cheminée.
- Il faut absolument veiller à ce que le conduit de fumée ne pénètre pas dans la section libre de la cheminée, car cela perturberait la poussée ascendante des gaz de combustion et empêcherait un nettoyage optimal de la cheminée.
- Les raccords horizontaux trop longs du conduit d'évacuation réduisent le tirage nécessaire de la cheminée.
- Toutes les ouvertures débouchant dans la même cheminée, telles que les ouvertures de nettoyage du poêle et de la cheminée, doivent être obturées.
- En cas d'utilisation multiple de la cheminée, la distance verticale minimale entre deux raccords de cheminée doit être de 30 cm. Les foyers doivent en principe être adaptés et homologués pour une utilisation multiple.

5. Installation

REMARQUE



Lors de l'installation du poêle, toutes les réglementations locales et les règles de sécurité incendie doivent être respectées, y compris celles qui se réfèrent aux normes et réglementations nationales et européennes applicables à ce type d'appareil ! Il convient notamment de respecter les exigences de la norme DIN 18896 lors de l'installation du foyer !

5.1. Distances minimales par rapport aux éléments de construction inflammables :

AVERTISSEMENT

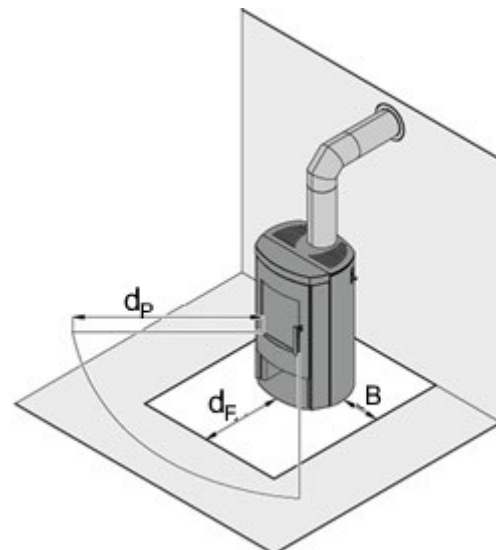


Tous les éléments de construction inflammables (par exemple, sols, murs, plafonds, meubles, papiers peints, boiserie) doivent être protégés contre toute contrainte thermique excessive ! Les distances minimales par rapport aux matériaux inflammables ou sensibles à la chaleur doivent être respectées (voir la plaque signalétique et la fiche technique) !

En cas de sols inflammables, une plaque de protection au sol en matériau ininflammable doit être installée devant le poêle. À partir de la porte du foyer, celle-ci doit généralement recouvrir le sol d'au moins 500 mm vers l'avant (mesure horizontale). Si la valeur de d_F est supérieure à 500 mm, la valeur indiquée doit alors être respectée au minimum. La cote d_F figure dans la fiche technique et sur la plaque signalétique.

La plaque de protection du sol doit dépasser d'au moins 300 mm de chaque côté de la largeur de l'ouverture du foyer (cote « B »). La plaque de protection du sol sert également à protéger contre les braises et les étincelles qui pourraient tomber.

Si le poêle est équipé de hublots latéraux, les mêmes dimensions que celles prévues à l'avant doivent être respectées pour la plaque de protection au sol !



Les produits suivants sont autorisés comme plaques de protection du sol :

- des plaques métalliques (par exemple en acier ou en acier inoxydable) d'une épaisseur minimale de 1,5 mm
- Carrelage de sol
- Dalles en pierre naturelle
- Plaques de verre opaques

AVERTISSEMENT



Les plaques de verre transparentes ne sont pas autorisées pour protéger les éléments de construction inflammables (sol, parois latérales) contre une chaleur rayonnante excessive, même si elles sont teintées (par exemple en noir ou en gris), car elles laissent passer le rayonnement thermique !

5.2. Alimentation en air de combustion

Il faut s'assurer qu'il y a suffisamment d'air frais sur le lieu d'installation. Respectez impérativement les consignes de sécurité du chapitre 3 !

5.3. Raccordement à l'air extérieur (le cas échéant)

REMARQUE

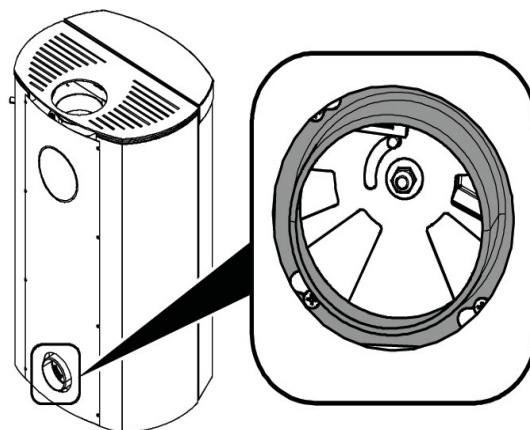


Nous recommandons d'utiliser le raccordement à l'air extérieur pour l'alimentation en air de combustion afin de ne pas consommer l'air précieux de la pièce pendant le chauffage.

AVERTISSEMENT



Il n'est pas recommandé d'acheminer l'air froid dans la pièce par un conduit direct depuis l'extérieur, car cela peut entraîner la formation de condensation.



Le conduit d'arrivée d'air pour un raccordement à l'air extérieur doit avoir un diamètre minimal de 100 mm.

Le conduit peut être en acier résistant à la corrosion ou en plastique résistant à la chaleur. La longueur du conduit droit ne doit pas dépasser 6 m, il ne doit présenter aucun rétrécissement et ne doit pas comporter plus de 3 coudes à 90° !

Une grille de protection installée devant l'ouverture d'arrivée d'air extérieur ne doit pas entraver l'entrée d'air.

Il est interdit de l'obstruer ! Le conduit d'arrivée d'air doit être isolé dans la zone chaude en raison du risque de formation de condensation (avec de la laine minérale de 30 mm).

Les passages de tuyaux doivent être étanchéifiés à l'aide d'un mastic d'étanchéité.

AVERTISSEMENT



La grille de protection ainsi que l'ensemble du conduit de raccordement, de la grille de protection jusqu'au poêle, doivent être contrôlés régulièrement pour détecter d'éventuelles salissures et nettoyés !

Pour raccorder le tuyau d'arrivée d'air au poêle, utilisez de préférence un tuyau flexible en aluminium ininflammable.

6. Fonctionnement du poêle

REMARQUE



Lors de l'utilisation du poêle, toutes les réglementations locales doivent être respectées, y compris celles qui se réfèrent aux normes et réglementations nationales et européennes applicables à ce type d'appareil !

AVERTISSEMENT



Pendant le fonctionnement en mode chauffage, sur les poêles équipés d'une régulation « easy-control », le levier ne doit pas être réglé sur « Arrivée d'air fermée » ou « 0 », car cela peut entraîner une déflagration !
Même les poêles sans système de régulation « easy-control » ne doivent être utilisés qu'avec les réglages recommandés !

6.1. Combustibles adaptés

Les combustibles autorisés pour la combustion ainsi que la quantité maximale de combustible à charger sont indiqués dans la fiche technique. Vous y trouverez également la longueur maximale autorisée des bûches.

Valeur indicative (en fonction de l'essence de bois) :

1 kg de bûches = environ 4 kW

1 kg de brique de bois = env. 5 kW

Remarque



Pour le chauffage, n'utilisez que des bûches qui ont été stockées pendant 2 à 3 ans et dont l'humidité résiduelle maximale est de 17 % !

Les briquettes de bois se dilatent lors de la combustion et doivent donc être cassées en morceaux.

6.2. Combustibles inadaptés

Le poêle ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets ! Il est également interdit d'utiliser des combustibles inadaptés et non recommandés (par exemple, du papier peint, des chutes de panneaux de particules, des matières plastiques ou du bois imprégné), ainsi que des combustibles liquides !

La combustion de ces matières peut endommager l'appareil, ce qui entraîne l'annulation de toute garantie.

6.3. Première mise en service

Avant la première mise en service, il convient éventuellement

- Retirer les autocollants présents.
- Retirez tous les accessoires du cendrier ou du foyer.
- Vérifiez que les déflecteurs de tirage sont bien en place (voir le schéma « Vue en coupe » dans la fiche technique de l'appareil). Ceux-ci pourraient avoir été déplacés lors du transport ou de l'installation du poêle.

Remarque



Lors de la première mise en service, des odeurs peuvent se dégager pendant un court instant. Veillez à bien aérer la pièce d'installation pendant cette période et évitez d'inhaler directement ces odeurs !

Au début, la peinture est encore sensible aux rayures et aux dommages, mais elle durcit après plusieurs cycles de chauffage.

6.4. Allumage

Si des consignes spécifiques s'appliquent à la mise en route de votre poêle, vous les trouverez dans la fiche technique jointe. Veuillez les lire et les respecter !

6.4.1. Allumage avec le système de régulation d'air EASY-CONTROL

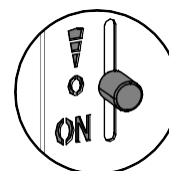
- Placez d'abord quelques petites bûches (max. env. 1,5 kg) sur le fond du foyer ou la grille, puis un cube d'allumage par-dessus, et enfin une quantité généreuse de petit bois (bois d'allumage). La quantité de bois indiquée concerne UNIQUEMENT la première mise en route.
- Le levier doit être placé sur « Allumage », « ON » ou « START ». Une fois l'allumage effectué, fermez la porte du foyer.
- Le processus d'allumage dépend du tirage de la cheminée. Dès que tout le combustible brûle vivement, placez le levier sur « Mode chauffage ».



Allumage



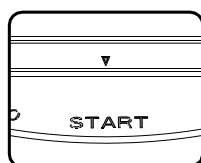
Mode chauffage



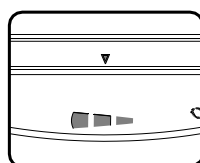
Arrivée d'air fermée

6.4.1.1. Allumage – Newham, Mayfair

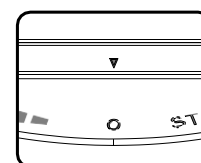
- Commencez par déposer quelques petites bûches (max. env. 1,5 kg) sur le fond du foyer ou la grille, puis un cube d'allumage par-dessus, et enfin une quantité généreuse de petit bois (bois d'allumage). La quantité de bois indiquée concerne UNIQUEMENT la première mise en feu.
- Le levier doit être placé sur « Allumage » « START ». Une fois l'allumage effectué, fermez la porte du foyer.
- Le processus d'allumage dépend du tirage de la cheminée. Dès que tout le combustible brûle vivement, placez le levier sur « Mode chauffage ».



Allumage



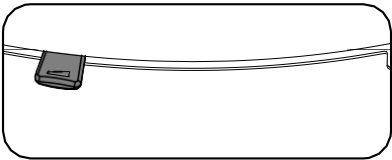
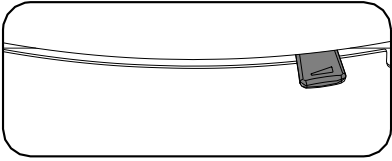
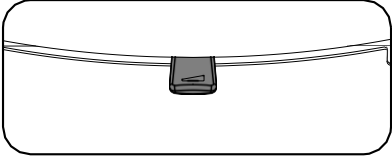
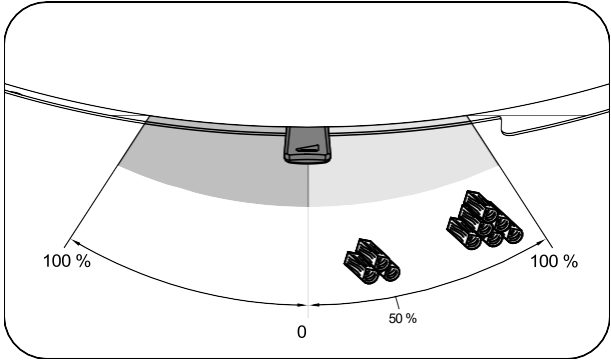
Mode chauffage



Arrivée d'air fermée

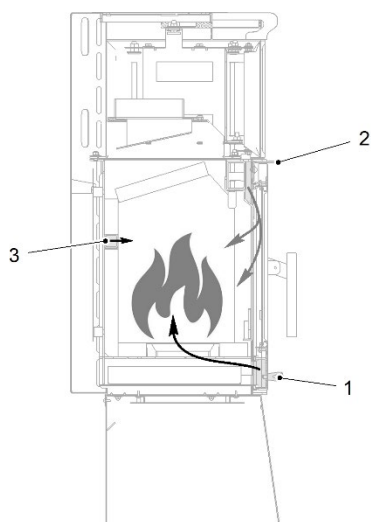
6.4.1.2. Allumage - Verona 04 246 17, Ellmau Cook 246.18, Treviso-III

- Commencez par déposer quelques petites bûches (max. env. 1,5 kg) sur le fond du foyer ou la grille, puis un cube d'allumage par-dessus, et enfin une quantité généreuse de petit bois (bois d'allumage). La quantité de bois indiquée concerne UNIQUEMENT la première mise en feu.
- Le levier doit être placé en position « Allumage ». Une fois l'allumage effectué, fermez la porte du foyer.
- Le processus d'allumage dépend du tirage de la cheminée. Dès que tout le combustible brûle vivement, placez le levier sur « Mode chauffage ».

Allumage	
Mode chauffage	
Arrivée d'air fermée (position « 0 »)	
	

6.4.2. Allumage sans EASY-CONTROL

- Commencez par placer quelques petites bûches (max. env. 1,5 kg) sur le fond du foyer ou la grille, puis un cube d'allumage par-dessus, et enfin du petit bois. La quantité de bois indiquée concerne UNIQUEMENT la phase d'allumage.
- Tous les registres d'air (régulateurs d'air primaire et secondaire) doivent être ouverts au maximum. Une fois l'allumage effectué, fermez la porte du foyer. Le processus d'allumage dépend du tirage de la cheminée. Dès que tout le combustible brûle, le registre d'air inférieur (« régulateur d'air primaire ») doit être fermé.



Air de combustion

- 1 : régulateur d'air primaire
- 2 : régulateur d'air secondaire
- 3 : Air tertiaire

6.5. Ajout de combustible

L'ajout de combustible ne doit se faire que sur les braises (lorsqu'il n'y a plus de flamme).

Si des consignes spécifiques concernant l'ajout de combustible s'appliquent à votre poêle, vous les trouverez dans la fiche technique jointe. Veuillez les lire et les respecter !

Remarque



Lorsqu'il est en marche, le poêle devient très chaud. Il convient donc de le manipuler à l'aide du gant de protection contre la chaleur fourni.

6.5.1. Poêles à bois avec EASY CONTROL

- Avant d'ouvrir la porte du foyer, placez le levier sur « Arrivée d'air fermée » (0) afin d'empêcher les gaz de combustion de s'échapper de la chambre de combustion vers la pièce.
- Une fois le combustible chargé, refermez la porte du foyer.
- Il faut ensuite remettre le levier en position « Allumage » (ON) afin de réduire au maximum le temps nécessaire à l'allumage du combustible.
- Dès que le combustible brûle vivement, remplacez le levier en position « Mode chauffage ».

6.5.2. Poêles sans EASY CONTROL

- Avant d'ouvrir la porte du foyer, veillez à fermer complètement tous les registres d'air afin d'empêcher les gaz de combustion de s'échapper de la chambre de combustion vers la pièce.
- Après avoir ajouté du combustible, veuillez refermer la porte du foyer.
- Il faut ensuite ouvrir immédiatement tous les registres d'air au maximum afin de réduire au maximum le temps nécessaire à l'allumage du combustible.
- Dès que le combustible brûle, il faut fermer le régulateur d'air primaire – le régulateur d'air secondaire reste ouvert. Exception concernant la régulation de l'air secondaire : lorsque l'appareil fonctionne en mode « Auto Air » ou « Auto Air Charbon », la régulation de l'air ne peut pas être ajustée manuellement, car elle est régulée automatiquement.

6.6. Surchauffe

AVERTISSEMENT



Afin d'éviter tout dommage dû à la surchauffe, la quantité maximale admissible de combustible par chargement ne doit pas être dépassée (voir la fiche technique). Dans le cas contraire, cela peut entraîner des dommages au niveau des composants et des matériaux du poêle (par exemple : fissures dans la chamotte et la vermiculite, fissures et déformations de la grille de combustion et de la grille de support, fissures dans les carreaux, décoloration des éléments d'habillage, fissures et décoloration des briques accumulatrices ou des vitres, déformations des pièces en tôle, destruction des joints et des plaques de verre de protection, etc.). Tout dommage causé par une surchauffe entraîne l'annulation de toute garantie !

6.7. Vidage des cendres

Après une combustion prolongée, au moins une fois par jour, il convient de retirer les cendres à l'aide d'un tisonnier en les faisant passer à travers la grille pour les faire tomber dans le cendrier, puis de vider ce dernier. Veillez à vider le cendrier lorsqu'il est rempli à environ la moitié, afin que le cône de cendres ne touche pas la grille.

REMARQUE



Lorsqu'il est en marche, le poêle devient très chaud. Il convient donc de le manipuler à l'aide du gant de protection contre la chaleur fourni.

REMARQUE



Si le cendrier n'est pas vidé à temps, la circulation de l'air risque d'être interrompue, ce qui entraînerait un refroidissement insuffisant. Cela peut entraîner une surchauffe et endommager la grille.

AVERTISSEMENT



Avant de vider le cendrier, vérifiez toujours qu'il ne reste pas de braises dans les cendres. Même si les cendres sont froides, il peut encore y avoir des braises qui pourraient provoquer un incendie dans la poubelle.

7. Nettoyage et entretien

- Au moins une fois par an, voire plus souvent si nécessaire, vous devez nettoyer et entretenir votre poêle à bois lorsqu'il est froid. Il convient alors d'éliminer les dépôts de cendres dans le conduit de fumée ainsi que sur les déflecteurs de fumée ou les déflecteurs de tirage. Les déflecteurs de tirage peuvent être retirés pour le nettoyage (voir la fiche technique de l'appareil).
- Vitre de la porte : la méthode de nettoyage la plus écologique consiste à tremper un chiffon humide dans la cendre de bois et à l'utiliser pour nettoyer la vitre. Vous pouvez également utiliser des nettoyants spéciaux pour vitres de cheminée ou des nettoyants pour vitres classiques (sans acides corrosifs ni solvants). Le nettoyage des vitres ne doit être effectué que lorsque le poêle est froid !
- La cheminée doit également être nettoyée régulièrement par un ramoneur. Votre ramoneur attiré vous renseignera sur la fréquence nécessaire.

Remarque



Le poêle doit être contrôlé chaque année par un professionnel !

8. Pannes, causes

Problème :	Cause :	Solution :
Le poêle chauffe mal ou fume :	Le tirage de la cheminée est insuffisant (au moins 10 Pa requis au niveau de la sortie des fumées)	Faites mesurer le tirage de la cheminée par le ramoneur compétent ! Colmatez les ouvertures de nettoyage non étanches de la cheminée.
	Le poêle ou le conduit de fumée sont encrassés	Nettoyer le poêle et les conduits de fumée en temps voulu
	Le raccordement du poêle à la cheminée n'est pas étanche	Vérifiez le raccordement et colmatez-le
	Le poêle est chauffé avec une quantité excessive de combustible	Utiliser la quantité de combustible indiquée dans la fiche technique
	Le poêle a été mal raccordé ou la cheminée est surchargée	Demander conseil au ramoneur
	L'apport d'air frais provenant de l'extérieur fait défaut	Veiller à un apport d'air suffisant ; pour cela, demander conseil au ramoneur
	Mauvaises conditions météorologiques (saison intermédiaire)	Régler éventuellement le levier du régulateur d'air sur « Allumage ».
	Bûches trop grosses	Utiliser des bûches plus petites (max. 0,7 kg par bûche)
Le combustible se consomme trop rapidement :	Fuite au niveau de l'appareil (joint de la porte, vitre)	Remplacer les joints
	Tirage de la cheminée trop élevé (max. 20 Pa au niveau de la sortie des fumées)	Faire installer un limiteur de tirage
La vitre de la porte se salit rapidement :	le bois est trop humide	Vérifier l'humidité du bois ! Taux d'humidité résiduelle admissible : 17 % max.
	Bûches trop grosses utilisées	Utilisez des bûches plus petites (max. 0,7 kg par bûche)
La vitre de la porte se salit rapidement :	tirage de la cheminée insuffisant (min. 10 Pa requis au niveau de la sortie des fumées)	Colmatez les ouvertures de nettoyage non étanches de la cheminée ! Faites effectuer une mesure du tirage par le ramoneur compétent.
	Le registre d'air de préchauffage doit toujours être ouvert, en position « ON », « START »	Lorsque le combustible brûle vivement, régler le registre d'allumage sur « Mode chauffage »
	Tirage trop élevé (max. 20 Pa au niveau de la tubulure d'évacuation des fumées)	Faites installer un limiteur de tirage
La vitre de la porte devient « laiteuse »	Surchauffe	Remplacer la vitre
Nuisance due à la fumée :	Le combustible n'est pas entièrement consumé	N'ajouter du combustible que sur la braise de fond (aucune flamme visible)
	Tirage de la cheminée insuffisant (au moins 10 Pa requis au niveau de la tubulure d'évacuation des fumées)	Colmater les ouvertures de nettoyage non étanches au niveau de la cheminée. Faire effectuer une mesure du tirage par le ramoneur compétent.

9. Garantie

HAAS + SOHN accorde à l'acheteur une garantie dans le cadre des dispositions légales. Le délai de garantie de deux ans commence à courir à compter de la date de remise effective.

Remarque



La facture doit être présentée à titre de justificatif.

Si un défaut survient sur votre appareil pendant la période de garantie, HAAS + SOHN y remédiera (réparera) dans les plus brefs délais ou, à son choix, remplacera l'appareil défectueux. Une résiliation du contrat ou une réduction du prix est exclue, sauf si cela est contraire aux dispositions légales. Seules les pièces de rechange expressément homologuées ou proposées par le fabricant peuvent être utilisées.

Les modifications apportées à l'objet de la vente et liées à une utilisation normale (usure des pièces en contact avec le feu, telles que le revêtement de la chambre de combustion, le brûleur, la cartouche d'allumage, les cuvettes de combustion, la grille, la peinture, les plaques de tirage et de déviation, les capteurs, la vitrocéramique et les joints, les joints de toute nature, les poignées, les pierres naturelles, joints, aspect de surface des pièces moulées) excluent toute garantie.

Un entretien ou un nettoyage non effectué ou défectueux, un tirage de cheminée mal réglé, insuffisant ou trop fort, la présence d'eau de condensation, une utilisation inappropriée, des négligences et des modifications apportées à l'appareil excluent également toute garantie.

AVERTISSEMENT



Toute modification structurelle du poêle ainsi que toute utilisation non conforme entraîne l'annulation de tout droit à la garantie !

10. Commandes de pièces de rechange / Demandes d'intervention / Réclamations

En cas de réclamation pendant la période de garantie, veuillez vous adresser **directement à votre revendeur Haas + Sohn** auprès duquel vous avez acheté l'appareil.

Pour toute demande concernant les réparations et le service après-vente, veuillez utiliser le formulaire de service disponible sur notre site Internet. Ce formulaire peut être rempli aussi bien par le revendeur que par le consommateur final :

Lien vers le formulaire de service : <https://www.haassohn.com/serviceformular>

Afin que votre demande puisse être traitée rapidement, les informations suivantes, figurant sur la plaque signalétique, sont indispensables :

- **Désignation exacte du type** (version du modèle)
- Numéro de série

Les informations suivantes sont également utiles pour le traitement de votre demande :

- Photo de la plaque signalétique
- Une photo du défaut

En cas de recours à la garantie, la facture est également requise.

La plaque signalétique se trouve à l'arrière du four ainsi qu'au début du mode d'emploi. Veuillez également consulter les schémas techniques et les tableaux figurant sur la fiche technique de l'appareil ; vous y trouverez la référence exacte de la pièce de rechange dont vous avez besoin.

Pour commander des pièces de rechange, nous vous proposons d'utiliser notre boutique de pièces détachées sur notre site Internet.

Coordonnées pour toute question relative aux réclamations techniques ainsi qu'aux cas de garantie :

E-mail : service@haassohn.com

Assistance téléphonique : +43 662 44 955-0

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00
Vendredi : de 9 h à 13 h

11. Instructions pour le démontage d'un appareil de chauffage en fin de vie

À la fin de son cycle de vie, le poêle doit être démonté en composants recyclables. Pour toute question concernant son élimination, veuillez contacter la déchetterie municipale ou une entreprise spécialisée dans la gestion des déchets.

Composant	Élimination
Corps du poêle et autres composants en acier	Conteneur à ferraille
Composants en fonte	Conteneur pour ferraille
Vitres (vitrocéramique)	Déchets ménagers ou conteneurs pour verre plat (pas de verre usagé !)
Revêtement de chambre de combustion (chamotte, vermiculite)	Déchets de chantier
Éléments en béton	Déchets de chantier
Revêtements en pierre	Déchets de chantier
Joints, résidus de silicone	Déchets ménagers (déchets résiduels)
Unité centrale, unité de commande et composants électriques	Déchets électroniques
Câbles électriques	Conteneurs à ferraille (pas de déchets électroniques)
STB (limiteur de température de sécurité)	Déchets métalliques

Sous réserve de modifications des dimensions et de la conception, de modifications techniques et esthétiques, d'erreurs, de fautes de frappe et d'impression.

Vous trouverez également tous les documents, tels que le mode d'emploi, la fiche technique, les rapports d'essai, etc., ainsi que les coordonnées, à l'adresse suivante :

www.haassohn.com